Voici comment les Français rembourseront l'emprunt européen...

Article rédigé par RT France, le 26 juillet 2020

Source [RT France] Sur TF1, Emmanuel Macron a affirmé que les Français n'auraient pas un euro à débourser pour rembourser l'emprunt européen de 750 milliards d'euros du plan post-Covid. Une affirmation bien audacieuse, selon l'essayiste Eric Verhaeghe . Hier soir, c'est un Emmanuel Macron triomphal qui est apparu en duplex à l'antenne de TF1.

L'obtention d'un accord à Bruxelles lui donne un peu de grain à moudre dans une actualité morose où les déconvenues, notamment sociales et économiques, ne vont pas tarder à s'enchaîner. Mais c'était aussi l'occasion de lancer quelques affirmations bien téméraires sur la «gratuité» des coronabonds pour le portefeuille des Européens, et singulièrement des Français.

Le président français ne pouvait évidemment manquer la célébration de ce «travail historique» qu'il a mené pendant plusieurs années en affrontant Angela Merkel pour imposer une étape nouvelle dans l'intégration budgétaire en Europe. Conforme à la doctrine en vigueur dans les élites françaises, l'achèvement de l'Europe passe par le dépassement d'une simple union monétaire, comme le conçoit l'Allemagne (héritière du Zollverein prussien), et par la mise en place d'une union budgétaire avec des impôts communs. Sur ce chemin dont l'histoire dira s'il est ou non un miroir aux alouettes (la création d'impôts communs n'ayant pas le même effet partout dans le monde...), l'accord du 20 juillet marque effectivement une étape significative.

On jugera en 2022 si les Français la reçoivent comme telle ou pas. Vers des impôts européens Au-delà des 40 milliards immédiats que cet accord apporte à la France dans des conditions financières contestables, l'innovation majeure de l'accord tient à la création d'impôts européens pour financer cet emprunt de 750 milliards. Si l'accord du 20 juillet est resté évasif sur la question, notamment du fait de la réticence de l'Allemagne, il n'en demeure pas moins que le remboursement devrait être assuré par des taxes. La liste de celles-ci semble pour l'instant interminable : taxe sur le plastique, sur le carbone, sur le numérique, etc.

Autrement dit, la Commission va se doter d'une administration fiscale, selon toute vraisemblance, pour faire rentrer l'argent de ces impôts sur lesquels personne n'a jugé utile de claironner, à part Emmanuel Macron qui semble y retrouver des mots connus. Le fantasme trumpien de la taxe aux frontières Avec une forte dose de naïveté, peut-être mêlée à la mauvaise foi, Emmanuel Macron a donc prétendu que ces taxes ne seraient pas payées par les Européens, mais par les «grandes entreprises» et les «acteurs internationaux» qui ne jouent pas le jeu des politiques européennes. Pour le coup, on demande vraiment à voir comment cette affaire va se goupiller dans les mois à venir. Doit-on rappeler ici que ce principe de la taxe aux frontières a fait hurler tout ce que l'Europe compte de partisans du libre-échange lorsque Donald Trump l'a avancé pour les Etats-Unis ?

Il est assez comique de voir comment, en trois ans, Emmanuel Macron est passé de la dénonciation du protectionnisme à son éloge triomphal. L'évolution vaut toutefois d'être notée, car elle montre comment un président «mondialiste» comme Emmanuel Macron est désormais contraint à retourner sa veste dans un

monde toujours plus divisé. Finies, donc, les diatribes sur le repli nationaliste qui constitue un danger. A l'épreuve des faits, il faut bien reconnaître des vertus à la taxation aux frontières. En savoir plus sur RT France :

https://francais.rt.com/opinions/77107-voici-comment-francais-rembourseront-emprunt-europeen-meme-si-mag

26/07/2020 06:00